

Concertations et enquêtes publiques en cours

Zone d'activité économique de Pont-Yblon : entrepôt classable

Avis d'ouverture de consultation du public relatif à la demande d'enregistrement en vue de construire au sein de la zone d'activité économique de Pont-Yblon un entrepôt classable au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le dossier complet est tenu à la disposition du public en mairie (1 place Gabriel Péri), au niveau du service Droits des Sols, Direction de l'Aménagement, pendant quatre semaines, du 09/09/2024 au 04/10/2024 inclus, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h15, le mardi de 14h00 à 17h15.

Le public pourra prendre connaissance du dossier de demande d'enregistrement sur le site internet de la préfecture de Seine-Saint-Denis à l'adresse suivante : <https://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-paysage-risques-naturels-et-technologiques-bruit-nuisances-publicite/1-Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-et-consultations-du-public-en-cours/Enquetes-publiques/Dossiers-ICPE>

Toute personne qui aurait à formuler des observations sur cette demande pourra le faire avant la fin du délai de consultation du public :

- sur le registre prévue à cet effet en mairie du Blanc-Mesnil,
- par courrier au préfet : Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, Bureau de l'environnement, 1 esplanade Jean Moulin, 93007 BOBIGNY CEDEX
- par voie électronique : pref-consultations-environnement@seine-saint-denis.gouv.fr

Concertation concernant l'Opération d'Intérêt Métropolitain de La Molette

LA MOLETTE LE BLANC-MESNIL

Un nouveau visage pour le quartier de la Molette

Le projet urbain écrit une nouvelle page de l'histoire du quartier : la renaissance de la nature en ville.

LE RENOUVEAU DE LA MOLETTE

- La réalisation d'une zone résidentielle en partie en logement vert et en partie en logements sociaux.
- L'insertion dans un axe de développement métropolitain majeur : l'axe "La Molette - Bobigny - Châteaufort" desservi par le tramway du Grand Paris Express (ligne 15) et l'axe de transport à grande vitesse (TGV) de la gare de Bobigny - Pantin.
- L'insertion de la zone dans le tissu urbain existant et la création de nouveaux équipements publics.
- L'insertion de la zone dans le tissu urbain existant et la création de nouveaux équipements publics.

LES AMBITIONS DU PROJET

Le projet porte des ambitions fortes, notamment en termes de réconciliation avec la nature en ville. Il se veut exemplaire sur le plan environnemental, avec des espaces publics végétalisés, favorisant la biodiversité et permettant de lutter contre les îlots de chaleur.

- Mettre la nature au centre du projet**
 - La création d'un parc de 7 hectares
 - La désimbrication des parcelles de la zone d'activité
 - Des espaces publics végétalisés et de qualité
- Créer une nouvelle polarité commerciale**
 - La réalisation de la zone d'activité commerciale
 - La création de nouvelles commerces de proximité
- Construire un campus d'habitat et des équipements pour accompagner l'activité de nouveaux habitants**
 - Un campus privé
 - Une école et un collège
 - Un espace de loisirs
 - Un espace de culture
 - Un espace de sport
 - Un espace de services
- Un esprit village avec des logements de qualité**
 - La construction d'un quartier moderne
 - Une offre de logements diversifiée
 - Une offre de services de proximité
 - Une offre de services de proximité
 - Une offre de services de proximité

CLIQUEZ ICI POUR VOUS ABONNER À NOTRE NEWSLETTER

BLANCMESNIL.FR

Le Blanc-Mesnil

Metropole du Grand Paris

Cliquez pour l'afficher en PDF (814 Ko)

Le projet d'aménagement de la Molette a été déclaré Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) en avril 2023.

Il vise à transformer la zone industrielle en un lieu résidentiel, écologique et commercial. Le projet prévoit la construction d'environ 5 100 logements. Ces nouvelles habitations seront directement en lien avec les nouveaux équipements. Ceux-ci sont destinés à l'ensemble de la population avec la création de :

- un campus privé trilingue (français, anglais, chinois)
- un groupe scolaire

- un gymnase
- une crèche
- un parc de 7ha (jalonné d'un parcours de santé)

La fonction commerciale sera assurée par une place marchande de près de 4 000 m². Le but est de créer une polarité commerciale capable de répondre aux nouveaux besoins de la population avec la possible création d'un *food court*.

Dans ce contexte, la mairie du Blanc-Mesnil et la Métropole du Grand Paris ont engagé un processus de concertation donnant lieu à un conseil de quartier (le 13/06/2024) et à une réunion publique (le 26/06/2024) afin de présenter les grandes lignes du projet et prendre en considération les interrogations des participants.

Dans la continuité de ce processus, la Ville et la Métropole mettent à disposition une exposition d'informations, un dossier de présentation du projet et un registre (physique et numérique) permettant de recueillir les observations et propositions de la population. Ces éléments seront accessibles à l'Hôtel de Ville, 1 place Gabriel Péri au Blanc-Mesnil et sur le site de la ville du 15 juillet au 25 octobre 2024.

Par ailleurs, un dossier de présentation du projet et un registre physique seront également présents au siège de la Métropole du Grand Paris, 15 avenue Pierre Mendès France à Paris (13ème arrondissement) du 15 juillet au 25 octobre.

Voir le registre numérique : <https://airepublique.typeform.com/LaMolette-LBM>

Voir aussi la rubrique Grands projets urbains : [Opération d'intérêt métropolitain de La Molette](#).

A télécharger : [La synthèse du projet en PDF \(814 Ko\)](#)

Contact

Direction de l'Aménagement

Hôtel de ville
1, place Gabriel-Péri
93150 Le Blanc-Mesnil
France
[01 45 91 71 50](tel:0145917150)
[Courriel](#)

Métropole du Grand Paris

Immeuble AirTime
157 avenue de France
75013 Paris

À télécharger

 [Support de présentation de la réunion publique du 24/06/2024](#)

11.43 Mo

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Judi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Judi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).